

L'opérateur de télécommunications [ORANGE](#) / T : 01.44.44.22.22 (siège à Paris) annonce que son Conseil d'Administration a décidé de ramener de 0,70 à 0,50€ / action ses dividendes au titre de son exercice 2019, avec pour conséquence le versement d'un reliquat de 0,20€ au 4 juin. www.orange.fr